

AGENDA

Samedi 22 juin 2024
KERMESSE À L'ÉCOLE (APE)
Samedi 22 juin 2024 de 14h à 16h
LE BALLET AILÉ DES DEMOISELLES AU PRÉ HUMIDES (inscription lanaturedansleure.fr)
Vendredi 26 juillet 2024
LES JO AU STADE (comité d'animation)
Dimanche 8 septembre 2024
FOIRE À TOUT À L'ÉCOLE (comité d'animation)



Espèce invasive

STOP AU FRELON ASIATIQUE

Pour lutter plus efficacement contre la propagation du frelon asiatique, le Département de l'Eure aide les habitants à régler la facture de destruction des nids à faire entre le 1^{er} avril et le 15 octobre.

Si vous êtes un particulier et que vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, le département prend à sa charge 30 % du coût de destruction d'un nid de frelons asiatiques (dans la limite de 30 € d'aide).

- Contactez le guichet unique au 02.77.64.54.27 ou contact@frelonasiatique27.fr
- Faites appel à une entreprise agréée indiquée sur frelonasiatique27.fr
- Régler au GDS27 le coût de destruction du nid après déduction de l'aide du Département.

Lutte contre les cambriolages PENSEZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

L'Opération Tranquillité Vacances est un service qui vous permet de demander la surveillance de votre domicile lors de vos absences prolongées. Après une inscription en ligne ou directement à la gendarmerie (avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile), des patrouilles de gendarmerie seront alors organisées, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.



QUELQUES CONSEILS AVANT VOTRE DÉPART :

- Ne communiquez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux !
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage, des outils...
- Mettez vos bijoux et objets de valeurs en lieu sûr et pensez à les photographier.

Commerce

DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES AU BAR-TABAC-ÉPICERIE

Elodie et Jonathan Lecœur ont repris le bar-tabac-épicerie de Corneville-sur-Risle, tenu jusqu'alors par Sophie et Denis Bisson.

Avant de se lancer dans cette nouvelle aventure, Elodie et Jonathan ont quitté leurs emplois et vendu leur maison. Travailler ensemble et tenir un commerce ayant toujours été un objectif de vie pour ce jeune couple dynamique qui fourmille d'idées pour développer l'établissement.

En plus du bar-tabac-épicerie, l'établissement est aussi un relais de poste si essentiel à notre village. Il propose également un dépôt de pain, un distributeur de pizzas 24h/24 (qu'il sera possible de déguster sur place), les services de la Française des Jeux et du PMU ou encore la vente de cigarettes électroniques. En parallèle, nos nouveaux commerçants mettent en place des petits événements pour animer leur commerce comme des après-midi jeux de cartes et de sociétés ou des soirées à thème.



■ Bar-tabac-épicerie "Le Cœur de Corneville" : du lundi au vendredi de 7h à 19h30, le samedi de 8h à 19h30, le dimanche de 9h à 13h30 - Fermé le jeudi



Elodie et Jonathan Lecœur ont installé un terrain de boules et une aire de jeux sécurisée pour les enfants juste devant leur commerce... de quoi passer de bons moments entre amis !

Pierres en lumières

LES CORNEVILLAIS, FANS D'ANECDOTES HISTORIQUES

Après le succès rencontré l'an passé pour le jeu de piste relatant l'histoire de l'abbaye de Corneville, la municipalité a cette fois-ci organisé l'événement dans le quartier des Ruelles le 17 mai dernier. Pour cette édition 2024, les cornevillais ont été encore plus nombreux que l'an passé puisque près de 120 personnes se sont passionnées pour les anecdotes de notre village. C'est Catherine Fussien, Nathalie Huray et Fabienne Deflubé qui se sont chargées de mettre en place les énigmes avec chacune son lot de mystères et de découvertes pour satisfaire les férus d'histoires locales. Une mention spéciale aux filles du CMJ pour leur aide, dont Zoé et Nora qui ont apporté leur talent d'actrice pour le bon déroulement de ce rendez-vous désormais très attendu.



Vie associative

LE NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ D'ANIMATION



Faute de bénévoles, le comité d'animation de Corneville peinait à organiser les événements festifs de la commune ou à assurer certains services comme la restauration des foires à tout. Afin de poursuivre l'activité dans les meilleures conditions, il était donc nécessaire de fonder un nouveau bureau.

Désormais, Francis COUREL (Président), Elen ROUSSEAU (Trésorière) et Catherine FUSSIEN (Secrétaire) seront secondés par une petite armée de membres actifs : Quentin HUBERT, Jérôme LEROY, Stéphane FUSSIEN, Véronique ASTIER, Dany et Laurent MASSON, Jaouher ABIDI et Benoit BOUET.

Prochain rendez-vous, la diffusion de la cérémonie d'ouverture des JO le 26 juillet à 20h30 au stade avec des démonstrations de fit dance, pétanque, basket, tennis et foot à partir de 18h. Buvette sur place.

- Pour votre confort, pensez à apporter votre table de pique-nique et votre transat.

DOSSIER

FINANCES COMMUNALES LE BUDGET 2024

Le conseil municipal a voté le budget 2024. Au regard des investissements présents et à venir mais aussi pour palier à l'inflation, la municipalité a décidé d'augmenter cette année le taux de la taxe foncière de 1 %.

Le budget de fonctionnement se chiffre à 1 075 179,25 €. Y figurent notamment les dépenses à caractère général, comme les charges de personnel, d'énergie ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune. La section d'investissements s'élève quant à elle à 268 365,93 €, somme qui inclut le remboursement des emprunts pour 78 400 € et les reports de 2023 pour 49 740 € à l'instar des vitraux de l'église (17 740 €), de l'installation de 5 cavurnes supplémentaires au cimetière portant leur nombre à 17 (1 800 €), de travaux de voirie avec le ralentisseur en béton préformé rue de l'Opérette (6 000 €), de travaux d'enfouissements aux Ponts Gras (5 100 €) et de défense incendie Chemin de la Vierge et aux près communaux (19 100 €).

Concernant les nouveaux dossiers d'investissement, le conseil a retenu :

- L'achat de terrains pour régulariser les installations de défense incendie et le bornage de parcelles en vue d'aménagements futurs, le tout pour 9 500 €,
- La deuxième tranche de la restauration des vitraux de l'église pour 18 300 €,
- La sécurisation de l'église avec le remplacement de l'escalier du clocher devenu impraticable (15 000 €) et qui empêche aujourd'hui toute intervention sécurisée au niveau du moteur des cloches qui lui aussi doit être remplacé en raison de sa vétusté (1 520 €).
- L'achat de matériel pour 2 600 € afin de mettre aux normes le tableau électrique de la sacristie. Notons que c'est Vincent Masson, adjoint au maire mais aussi électricien de métier qui s'en chargera et qui veillera également à ce que ces travaux reçoivent le certificat de conformité du consuel.
- Le remplacement pour 3 760 € du four et d'une chambre froide de la salle des fêtes qui ont rendu l'âme en même temps que la hotte. Pour cette dernière, il a été décidé de remplacer le moteur pour un coût de 1 000 € plutôt que de changer complètement le matériel, soit une économie de 4 000 € environ.
- L'installation pour 1 300 € d'un système d'alerte attentat confinement à l'école afin de répondre aux exigences vigipirates.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de l'État aux collectivités territoriales et elle est divisée en 2 catégories :

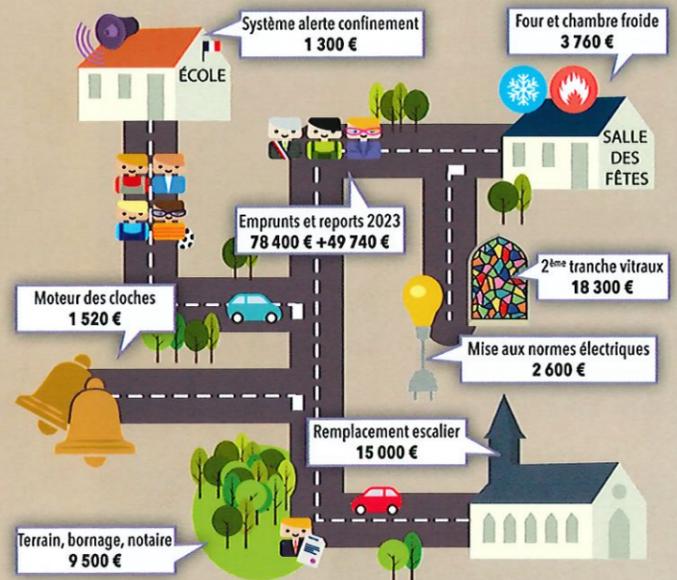
- La part forfaitaire qui correspond à un tronc commun perçu par toutes les collectivités,
- La part péréquation dont les composantes sont reversées aux collectivités les plus défavorisées.

C'est cette seconde part, pourtant conséquente, que Corneville ne perçoit pas, alors que ses finances sont loin d'être aussi larges que celles de Deauville ou Neuilly-sur-Seine qui sont dans cette même configuration pour la DGF.

Mais alors pourquoi ?

C'est tout simplement en raison du taux d'imposition cornevillais qui est trop bas. L'État part ainsi du principe que si la commune ne fait pas appel à l'impôt, c'est qu'elle n'a pas besoin d'argent.

Une situation qui sera réévaluée au fur et à mesure puisque le manque à gagner pour la commune est très important, empêchant ainsi des investissements essentiels au bien-être des cornevillais.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE À L'ALIÉNATION DU CHEMIN RURAL IMPASSE DE LA MARTELLE

L'enquête se déroulera à la mairie du 14 juin au 28 juin les mardis de 16h30 à 18h30, les jeudis de 10h à 12h et les vendredis de 14h à 16h. Le commissaire enquêteur vous recevra en mairie le jeudi 20 juin de 10h à 12h et le vendredi 28 juin de 16h à 18h.

Pendant toute la durée de l'enquête, vous pourrez consulter le dossier et consigner vos remarques sur le registre. Vos observations peuvent également être adressées par courrier à la mairie ou par mail à enquetepubli.cornevillesurrisle@gmail.com. Le dossier sera également disponible sur le site internet de la commune : corneville-sur-risle.fr

Patrimoine

L'ÉGLISE RETROUVE SON CALVAIRE

Il y a près de 2 ans, notre cimetière perdait son calvaire vieux de 120 ans, suite à une grosse tempête. C'est une croix en fer forgé qui le remplace désormais. Point d'orgue de cette installation, la visite à Corneville le 9 mai de l'évêque d'Evreux Olivier de Cagny qui en a profité pour bénir la croix. Corneville fait en effet partie des étapes du pèlerinage de Monseigneur de Cagny à travers le département de l'Eure après un départ de Saint-Philbert-sur-Risle. Notons que le village n'avait pas été honoré par la visite d'un évêque depuis 40 ans.



Commémoration LE 8 MAI CÉLÈBRE LA VICTOIRE



Il y a 79 ans, l'Allemagne nazie capitulait après 6 années guerre. Ce 8 mai, élus et habitants se sont donc retrouvés autour des anciens combattants pour commémorer la victoire des alliés, mais aussi pour des remises de médailles à M. GRICOURT et M. RENAULT. Une cérémonie à laquelle se sont jointes les filles du Conseil Municipal des Jeunes avec la lecture de lettres de soldat dont le sacrifice a servi la liberté.

LE CORNEVILLAIS



Rédacteur en chef : Benoit Bouet
Photo et réalisation :
Commission communication
Rédaction, mise en pages et impression 650 ex :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.creanotabene.fr
En couverture : Pierres en lumières 2024

BOÎTES À LIVRES

Guillaume et Jérôme, les employés communaux, ont fabriqué deux boîtes à livres qui ont été installées devant l'école et place Emile Letellier, aux Ruelles. N'hésitez pas à partager vos lectures en y déposant les ouvrages qui encombrant votre bibliothèque et vous servir si vous trouvez votre bonheur.

UN SOPHROLOGUE À CORNEVILLE

Anthony Houx, sophrologue vous propose ses services sur rendez-vous à votre domicile. La pratique de la sophrologie favorise le bien-être et réduit le stress par le biais de techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive. C'est d'ailleurs une solution pour reprendre confiance en soi. Afin de découvrir cette technique, Anthony Houx vous invite à participer à un atelier découverte de la sophrologie pour ados et adultes le vendredi 21 juin à 18h30 à la salle l'Éventail.

■ Anthony Houx 06 12 42 04 27
anthonyhoux.sophrologue@gmail.com

DÉMOLIR POUR SÉCURISER

En raison du danger et pour la sécurité, le maire a engagé une procédure de péril sur la maison située avenue Robert Planquette, incendiée et en ruine. La demande de démolition a enfin abouti après de longues années de procédure. Le site est désormais sécurisé.



ETAT CIVIL

Naissances

- Sacha RIDEL né le 19 janvier 2024
- Mallory WILQUIN né le 28 janvier 2024
- Salomé LÉBOUC née le 29 février 2024
- Capucine LEFRANC née le 9 mai 2024

Mariage

- Jérôme DESCHAMPS et Julie LEBÉ le 17 février 2024
- Sébastien DELAHAYE et Laëtitia LETOUQ le 13 avril 2024
- Quentin TIFFAY et Madisson ALDERSON le 20 avril 2024

Décès

- M. RIVAILLE Philippe le 12 février 2024
- M. ANQUETIL Julien (dit Claude) le 2 mai 2024

Pour toute naissance, la commune offre 16 € pour l'ouverture d'un livret de Caisse d'Épargne. Mais attention, certains avis de naissance ne parviennent pas en Mairie si les parents ne sont pas mariés... Pensez-y !

LA MAIRIE

- 2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle
- Tel : 02 32 57 00 44
- mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr
- corneville.urbanisme@orange-business.fr
- www.corneville-sur-risle.fr
- Permanences : mardi 16h30-18h30, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h.

Environnement et cadre de vie

LE PARC NATUREL RÉGIONAL MET LE CAP SUR 2043 ET VOTRE AVIS COMPTE

Afin de préserver, valoriser et développer durablement le territoire, le Parc Naturel Régional (PNRBSN) dispose d'une Charte qui définit les objectifs et les actions à mettre en œuvre en matière de paysage, d'environnement, d'aménagement, d'économie locale, de lutte contre le réchauffement climatique, etc... Ce document de référence est valable 15 ans et expirera en 2028.



Le Parc engage donc une grande enquête auprès de ses habitants. Le but de cette démarche est de mieux connaître leurs attentes, leurs points de vue, leurs besoins, etc. Cette enquête s'étale sur toute l'année 2024 et les résultats seront utilisés pour construire le futur projet de Charte. Certes, il reste encore 5 ans avant son échéance, mais la conception d'un nouveau projet de territoire doit se faire en amont puisqu'elle doit être menée en concertation avec tous les acteurs du territoire. C'est une occasion unique de se réapproprier les enjeux et de réfléchir collectivement à l'avenir du Parc, pour la période 2028-2043.

■ En tant qu'habitant ou acteur, ce territoire vous appartient ! Vous êtes donc invités à apporter votre contribution au questionnaire accessible depuis le site internet du PNRBSN. Vos réponses resteront strictement confidentielles.

LE TERRAIN NATURE À VISÉE ÉDUCATIVE

Dans le cadre de l'école du dehors animée par 2 techniciens du PNRBSN, une trentaine d'enfants et parents accompagnés par 3 enseignantes et 2 professionnelles de la petite enfance ont participé à des ateliers tout l'après-midi.

Une haie de houx, cornouillers, charmes et noisetiers a été plantée sur le terrain par les agents municipaux et Vincent Masson (adjoint) avec une protection à chaque plant permettant de les protéger des lapins. De même une clôture en bois mise en place par nos employés entoure maintenant ce terrain.



L'école du dehors apporte un appui technique au corps enseignant et permet aux enfants mais aussi à leurs parents d'expérimenter dans un milieu naturel

LE JARDIN AU NATUREL À LA SALLE DU CONSEIL

Fin avril, à l'occasion des 50 ans du Parc, la commune de Corneville a accueilli l'exposition "Le jardin au naturel" portant sur les bons gestes à adopter pour respecter l'environnement. L'expo a sensibilisé les visiteurs sur la compréhension du jardin (la terre, l'arrosage) mais aussi sur l'intérêt d'utiliser des engrais naturels, de lutter naturellement contre les mauvaises herbes et les parasites en plantant intelligemment et en attirant les animaux utiles comme les coccinelles. L'exposition a vu défiler de nombreux visiteurs à l'instar de quelques jardiniers curieux, des écoliers cornevillais mais aussi de Quentin et Madisson qui se sont dit "oui" devant M. le Maire au milieu des outils de jardin !



Environnement

TROC'PLANTES PREND DE L'AMPLEUR

Le 21 avril dernier, la commune avec le concours du CMJ proposait la seconde édition de troc'plantes où chacun a pu échanger plants, graines, astuces, magazines spécialisés en jardinage et même des outils. La tenue de la manifestation plus tard dans la saison a permis à la cinquantaine de jardiniers venus cette année de trouver toutes sortes de plants pour agrémenter le potager !



LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°18 - juin 2024



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le budget a occupé l'esprit du conseil municipal et je ne vous apprend rien en vous disant que la conjoncture est toujours maussade. C'est pourquoi, vous pourrez voir dans ce numéro les grandes lignes d'un budget toujours contraint avec une très légère hausse de 1% (entre 5 à 9 euros pour la part communale pour une base de 1400 euros) nous servant simplement à tenir notre équilibre budgétaire.

La hausse des taxes locales communales (la base) émane quant à elle de l'état. Au niveau de la communauté de communes, aucune majoration n'a été votée (ordures ménagères ou foncières...) contrairement à l'année dernière où l'état avait fortement augmenté la base imposable après la suppression de la taxe d'habitation.

Ceci étant, nous continuons nos investissements concernant la défense incendie (dernière année pour les subventions) et les travaux en voirie, dans la salle communale (chambres froides, hotte et four tombés en panne en début d'année) et à l'église (premier vitrail, escalier et cloches). Sinon, notre village continue de s'animer et j'ai la joie de voir que les animations vont se succéder.

Nous avons accueilli l'exposition du parc des Boucles de Seine normandes à la mairie sur « le jardin au naturel » en avril ainsi que le troc'plantes dimanche 21 avril organisé par le Conseil municipal des jeunes.

Vous verrez aussi dans ce numéro la seconde manifestation de « Pierres en lumières » portée par le département, le conseil municipal et le CMJ ainsi que la visite de l'évêque Olivier de Cagny venu le 9 mai lors d'un pèlerinage à pied et qui a béni notre nouveau calvaire dans le cimetière. Nous allons aussi vivre un grand moment grâce aux nouveaux membres du comité d'animation avec la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques le 26 juillet retransmise au stade sur grand écran.

Les festivités dans un village sont aussi importantes que tout le reste et favorise le lien social avec les associations qui seront aussi présentes. Qui dira qu'il ne se passe rien dans notre village, certainement pas ceux qui s'investissent pour cela et je serai toujours avec le conseil municipal auprès d'eux.

Restons optimistes, l'essentiel n'est pas de gagner mais de participer comme disait Pierre de Coubertin qui a relancé les jeux olympiques modernes.

Merci et bien à vous,

Benoît BOUET
Maire de Corneville-sur-Risle